

Parcs nationaux en Abitibi-Témiscamingue**Québec investit 36 M\$ pour le parc national d'Opémican**

Témiscaming, le 22 février 2016 – Le ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et ministre délégué aux Mines, M. Luc Blanchette, accompagné du président-directeur général de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), M. John MacKay, et du directeur du parc national d'Opémican, M. Dany Gareau, annonce des investissements de 36 M\$ pour l'aménagement du parc national d'Opémican, au nom du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard.

« Je suis fier d'annoncer cet investissement majeur du gouvernement du Québec. Avec le parc national d'Opémican qui s'ajoute au parc national d'Aiguebelle, la région dispose maintenant de deux parcs nationaux qui vont créer une belle synergie pour le développement touristique de la région. De plus, nous prévoyons que quelque vingt-cinq emplois directs y seront créés. Il s'agit d'une opportunité intéressante pour des jeunes de la région. Sur une perspective de 10 ans, alors que le parc national d'Opémican aura atteint son plein potentiel, on évalue à 7,5 M\$ par an les retombées économiques qu'il générera dans la région. La mise en valeur du parc national d'Opémican, c'est un levier de diversification économique et un enrichissement du développement de l'industrie touristique de toute la région », a expliqué le ministre Blanchette.

Les activités seront concentrées autour de trois pôles thématiques. En plus du pôle principal, deux pôles secondaires feront l'objet d'aménagement de base. Au cœur du parc national, le premier pôle sera celui de la découverte de la Pointe-Opémican qui vise la conservation et la mise en valeur du site historique du parc. Le pôle d'aventure de la Rivière et du Lac-Kipawa sera consacré à la pratique du canot et du kayak, et le pôle nature du Lac-Marsac deviendra un lieu dédié à la pêche et au canot-camping. Pour ce faire, 10 M\$ seront consacrés à la restauration des bâtiments patrimoniaux existants contribuant ainsi à la préservation et au rayonnement du patrimoine culturel de la région. À cela on ajoute des investissements de 26 M\$, qui serviront à la mise en valeur et à la conservation du patrimoine naturel unique du parc national d'Opémican.

« La mise en place d'infrastructures de qualité au parc national d'Opémican rendra plus accessibles des secteurs de ce territoire protégé à l'ensemble de la population de la région et contribuera à bâtir, avec les intervenants régionaux, une destination touristique attrayante. On estime l'achalandage du parc à environ 25 000 jours de visite, dès les premières années d'exploitation.», déclare le PDG de la Sépaq, M. John MacKay.

Pour sa part, le directeur du parc national d'Opémican, M. Dany Gareau, a tenu à préciser que la mise en valeur du parc allait déjà bon train. « Au cours de la dernière année, nous avons réalisé une planification du concept de mise en valeur. On en est à finaliser la caractérisation pour amorcer la décontamination du pôle de découverte de la Pointe-Opémican. Nous entrons sous peu dans la phase finale d'ingénierie de la route

qui y mènera et nous allons construire, dès cet hiver, le pont pour lequel des appels d'offres sont déjà en cours. Par ailleurs, dès le printemps, nous allons procéder à l'embauche de quelques personnes pour supporter la mise en marche des opérations du parc », a-t-il ajouté.

Parc national d'Opémican

Le nom Opémican vient du mot algonquin *opemikon* qui signifie « *le long du chemin suivi par les Amérindiens* ». Créé en décembre 2013 pour protéger un échantillon représentatif de la région naturelle des Laurentides méridionales, plus spécifiquement le plateau laurentidien, ce 23^e parc national exploité par la Sépaq s'étend sur une superficie de 252,5 km². Il est bordé par deux grands plans d'eau, les lacs Témiscamingue et Kipawa et protège une partie des rives du lac Kipawa, la rivière Kipawa, plusieurs lacs, cours d'eau et milieux humides, de vieilles forêts de pins et diverses espèces floristiques et fauniques, dont le faucon pèlerin, une espèce vulnérable qui niche à l'intérieur du territoire.

– 30 –

Sources :

Mathieu Gaudreault
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Forêts,
de la Faune et des Parcs
Tél. : (418) 571-5038

Gabrielle Fallu
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux Mines
et ministre responsable des régions
de l'Abitibi-Témiscamingue
et du Nord-du-Québec
Tél : (418) 643-7295

Pour information :

Dany Gareau
Directeur
Parc national d'Opémican
Sépaq
Tél. : 819 629-3201
Courriel : gareau.dany@sepaq.com